



## Primes impayees sur deux ventes

Par **SARR**, le **29/07/2010** à **04:16**

Bonjour,

Je travaille pour un cabinet en gestion fiscale et patrimoniale. Qui lui a un partenariat avec un promoteur immobilier. J'ai signé deux ventes (loi Scellier en vendant 2 appartements) pour mon cabinet et son promoteur. Les deux ventes sont passées chez le clerc de notaire la première et seconde semaine d'avril 2010. Et en fin juillet, mes deux primes, ne m'ont toujours pas été payées. A chaque fois, que je relance mon cabinet, il me dit que le promoteur a perdu du temps en démarches administratives, car la mise en place du contrat de partenariat entre le cabinet et le promoteur a pris du temps. Je pense qu'il y a là un abus. Je peux apporter la preuve par témoignage des clients que je suis bien l'auteur des ces deux ventes et que mes clients sont bien passés chez le notaire, ce qui devrait déclencher le paiement des mes deux primes (sur les deux ventes).

Par contre, je tiens à préciser que je n'ai pas signé de contrat avec le cabinet, qui devait me fournir un contrat, mais qui n'a pas eu le temps de le mettre en oeuvre. Le temps de la création du cabinet. Le responsable de ce cabinet m'avait promis de me payer mes primes, si je faisais des ventes. Es ce que je peux obtenir de l'aide pour être payée rapidement en sachant que je suis au chômage et que je n'ai pas les moyens de payer un avocat. Merci de votre réponse